

LA GRÂCE DU MINISTÈRE

Patrick CHONG

Le ministère pastoral se trouve aujourd'hui « sur la sellette » : contesté, au moins dans sa forme traditionnelle, au nom de la règle collégiale, voire de l'égalité démocratique, ou bien tiré vers le sacerdoce dans le dialogue œcuménique.

Patrick CHONG, pasteur à Sèvres-Meudon-Ville d'Avray (ERF), remet les choses en place dans le premier de deux articles tirés de son message de clôture de l'année académique, en juin 1991 à la Faculté.

Après des études supérieures d'histoire, M. Chong a étudié la théologie à Vaux-sur-Seine et Paris ; il a servi notamment comme pasteur de la paroisse de l'Etoile à Paris.

« Tous les mouvements naturels de l'homme sont régis par des lois analogues à celles de la pesanteur matérielle. La grâce seule fait exception. »

La polarité proposée par Simone Weil, de la pesanteur et de la grâce, éclaire admirablement l'expérience de la vie chrétienne. Les sociologues déjà ont pu la repérer, de façon plus ou moins exacte. Emile Durkheim, en 1910, explique l'origine des idées religieuses, la création des dieux, par l'excitation, l'effervescence, que produit le rassemblement du groupe : contrastant avec les pesanteurs du quotidien, dans son ennuyeuse dépression, jaillit la grâce de l'extra-quotidien, qualitativement neuve¹. Max Weber (1864-1920) montre plus de profondeur. Pour lui, l'homme n'est humain que par l'ouverture à l'extraordinaire. Le social, certes, est fait du possible, et l'on n'échappe pas aux contingences, mais du nouveau peut surgir, des éléments non-matériels peuvent agir ! C'est une bouffée d'oxygène pour « cette partie supérieure de l'âme qu'on ne nourrit que de faim ».

Les tensions et oscillations que connaît le chrétien – « la nature de l'homme n'est pas d'aller toujours, elle a ses allées et venues »² – ne sont-elles pas commandées par le jeu des pesanteurs et de la grâce ? On se rappelle la description de l'apôtre, la vision du combat de l'homme intérieur et de l'homme charnel : « Nous savons que la loi est spirituelle, mais moi je suis charnel, vendu au péché... je ne fais point ce que je veux et je fais ce que je hais... je ne fais pas le bien que je veux et je fais le mal que je ne veux pas » (Rm 7.14ss). Pesanteurs !

La même polarité affecte le *ministère pastoral*. La grâce y est première, certes, prévenante ! Le pasteur grave en son cœur la promesse : « Dieu ne se repent pas de ses dons et de son appel » (Rm 11.29). Mais le ministère n'ignore pas non plus les pesanteurs... Dans un premier article nous traiterons du ministère pastoral et de la grâce que Dieu y déploie, en attendant, dans un second, de considérer ses pesanteurs – et, paradoxalement, la grâce des pesanteurs.

I- Le ministère pastoral

A. Quelques données scripturaires

¹ *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Max Weber, p. 308 et *passim*.

² Pascal, *Pensées*, n°27 dans l'édition Lafuma.

1) Dans l'Ancien Testament déjà, l'image du berger/pasteur est employée assez fréquemment et elle vise à exprimer la relation de Dieu avec son peuple.

a) Tantôt, le Seigneur agit Lui-même en tant que berger d'Israël : « Je prendrai soin de mes brebis et je les passerai en revue. Comme un berger fait la revue de son troupeau... » (Ez 34.11, 12).

b) Tantôt, un berger représentera le Seigneur et agira en son nom : « Que l'Eternel... établisse sur l'assemblée un homme qui sorte et entre devant eux, qui les fasse sortir et qui les fasse entrer, afin que l'assemblée de l'Eternel ne soit pas comme des brebis qui n'ont pas de berger » (Nb 27.16-17).

Néanmoins, Dieu demeure le berger / pasteur de son peuple. Même si, le Seigneur confie son peuple à des chefs qui ont pouvoir religieux, législatif et militaire (Moïse, Josué et les Juges), à des rois, à des prophètes, à des prêtres.

L'image du berger / pasteur bénéficie déjà dans l'A.T. de la capacité d'absorber tous les ministères pour les décrire synthétiquement.

2) Pour le Nouveau Testament, toutes les lignes dessinées dans l'Ancien Testament convergent sur le Messie, tous les titres attribués en Israël se rassemblent sur le Christ et le berger / pasteur des hommes s'annonce et est salué en la personne de Jésus. A lui seul appartient l'autorité pastorale ; lui seul est capable de tendresse devant : « Les foules errantes comme des brebis qui n'ont pas de bergers » (Mt 9.36).

« Ne vous faites pas appeler Père, car un seul est votre Père » conseillait Jésus à ses disciples, sachant combien les hommes aimaient les titres et les fonctions. Et cependant Jésus a explicitement confié à l'apôtre Pierre une charge pastorale, lui disant après la résurrection et à l'heure du triple pardon : « Pais mes agneaux » (Jn 21.5-7).

Ces trois mots sont de grande portée, parce qu'ils proclament à la fois qu'il s'agit des brebis de Jésus-Christ et qu'Il entend cependant les confier à des bergers humains. Si Jésus-Christ donne à son troupeau des bergers / pasteurs ce n'est pas pour se décharger sur eux de son office et leur permettre de l'exercer de façon en quelque sorte autonome, mais bien plutôt pour l'exercer Lui-même par leur moyen. C'est la raison pour laquelle Jésus demande « m'aimes-tu ? » avant de dire : « Pais mes agneaux ». Hors de cet amour pour le Christ, un homme, fût-il pasteur, ne peut que nuire aux brebis : ou bien il dominera sur elles, ou bien il cherchera à se les attacher. Or ce ne sera, ni dans un cas, ni dans l'autre pour leur bien !

Aussi l'Eglise primitive use-t-elle de cette image du berger pour désigner le Sauveur qui veille sur elle et la conduit, son souverain berger, « notre Seigneur Jésus devenu, par le sang d'une alliance éternelle, le grand pasteur des brebis » (He 13.20).

B. Les Réformateurs du XVI^e siècle

Pour les Réformateurs du XVI^e siècle, on le sait, le ministère au service de l'Évangile n'est pas un état mais une charge confiée à un homme par l'Église. Le ministre tient son autorité de la Parole de Dieu qu'il prêche : « La dignité et autorité des vrais pasteurs n'est pas attribuée à leur personne, mais au ministère ou office auquel ils sont constitués, ou plus clairement encore à la Parole de Dieu à l'administration de laquelle ils sont appelés »³.

Les pasteurs sont les ministres de la Parole de Dieu. Il fut d'ailleurs un temps où on les appelait : « M. le ministre ». Dans cette perspective, le pasteur a eu traditionnellement un

³ *Institution Chrétienne*, livre IV, ch. 8, par. 2.

ministère de prédication, d'enseignement, de catéchèse, auquel fut toujours lié l'administration des sacrements, du baptême et de la Sainte Cène.

C'est encore Calvin qu'il faut citer, avec son style savoureux : « Tout l'office des pasteurs est limité à l'administration de la Parole de Dieu, toute leur sagesse est dans la connaissance d'icelle Parole, et toute leur éloquence en la prédication d'icelle. S'ils viennent à en décliner, ils sont fols en leur sens, bègues en leurs langues, traîtres et infidèles en leur office »⁴.

Ce même Calvin affirme que le ministère des pasteurs est semblable à celui des apôtres : « Voilà une loi inviolable qui est imposée à tous ceux qui se disent successeurs des Apôtres et qu'ils doivent observer à perpétuité : c'est de prêcher l'évangile et administrer les sacrements »⁵.

Puis il discerne d'autres fonctions ecclésiologiques : les anciens, chargés du gouvernement de l'Eglise, les diacres qui prennent soin des pauvres ; le 4^e ministère, celui de docteur, est moins clairement attesté, sans doute parce qu'il est inclus dans celui de pasteur. Cela pour remplir 3 missions complémentaires : enseigner, corriger et secourir. Et l'Eglise de la Réforme a traduit cette conviction dans sa *Confession de foi de la Rochelle* aussi bien que dans la *Discipline* dite de 1559.

Mais cette triple et unique mission de l'Eglise et la forme de gouvernement qui la rend possible, appartiennent à une situation de chrétienté dans laquelle ne se posait pas, par exemple, la question de l'évangélisation du monde !

C. Ainsi, qu'en est-il aujourd'hui du ministère pastoral

Par rapport à l'ensemble des ministères diversifiés, qui, selon le témoignage du N.T. rendent possible le ministère commun, communautaire, de toute l'Eglise ?

« Vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière » (1 P 2.9). C'est Dieu qui édifie lui-même son peuple. L'Eglise a été et reste aujourd'hui, au delà des modes, l'œuvre du Dieu, Fils et Saint-Esprit.

Le Christ équipe toute son armée, il ravitaille chacun. Il n'y a pas dans l'Eglise les pasteurs qui enseignent, adorent et témoignent et des membres passifs qui écoutent, somnolent et regardent. Ensemble ils forment le « laos », le peuple de Dieu.

Il n'y a pas de différence ontologique entre les ministres et les fidèles. En ce sens, comme on l'a souvent dit dans les Eglises de la Réforme, les ministères dans leur unité et leur diversité appartiennent au *bene esse* de l'Eglise et non à son *esse*, à son mode d'existence et non à son essence même.

Le peuple de Dieu, tout entier, remplit un office apostolique de témoignage ainsi qu'un office sacerdotal de louange. Et les ministères lui sont donnés et (a) pour ce rassemblement de la communauté qui écoute la Parole en reçoit les signes, sous la conduite de

⁴ *Ibid.*, Tome 4, p. 173 de l'Ed. de 1541, les Belles Lettres, Paris, (1936).

⁵ *Ibid.*, Livre IV, ch. 189.

l'Esprit, et (b) pour cette dispersion des fidèles qui proclament la Parole. Tant il est vrai que l'Eglise ne peut être animée d'un mouvement centrifuge que si elle se rassemble dans le mouvement inverse pour écouter et adorer son Seigneur.

Ayant dit cela, je ne pense pas, comme certains l'envisagent, de faire disparaître le personnage pastoral, source de cléricisme, pour vivre une communauté fraternelle de recherche dangereuse que la tranquillisante structure classique empêcherait d'évoluer.

Il existe bien une spécificité, un *opus proprium*, à cette charge pastorale qui retrouve le ministère complet d'une grande tradition théologique : ministère prophétique de la prédication, ministère sacerdotal de l'administration des sacrements, ministère royal du gouvernement, collégial, partagé avec le Conseil Presbytéral.

A cela s'ajoute un ministère essentiel, le ministère d'Unité dans la Communauté.

II- La Grâce

Une des grâces du ministère pastoral, c'est en premier lieu l'appel à ce ministère pastoral lui-même ! car avant cette confirmation externe et publique de cette élection par l'Eglise, il ne faudrait pas passer sous silence cette élection interne, intime, du pasteur. C'est Jésus-Christ qui appelle, par l'action du Saint-Esprit, au ministère pastoral. Cette vocation reste secrète dans son origine. C'est dans la Foi que celui qui l'a reçue y répond et se déclare prêt à assumer ce ministère. Et là je cite de nouveau Jean Calvin :

« Cette vocation secrète est une **bonne** assurance que nous devons **avoir en notre cœur**, que ce n'a point été par ambition ni par avarice que nous avons pris cet état, mais d'une vraie crainte de Dieu et par un bon rôle d'édifier l'Eglise »⁶.

Je pense qu'il importe de prendre en grande considération cette conviction intérieure qui maintiendra **debout** le serviteur de Dieu quand il aura des épreuves, des tentations, des doutes même sur l'authenticité de sa vocation. Et quel témoin biblique ne s'est pas souvenu, du fond de sa citerne, en prison ou dans les souffrances de la maladie que le Seigneur un Jour, lui a dit : « Je t'ai appelé par ton nom... M'aimes-tu ?... Ma Grâce te suffit » ?

Et reprenant la distinction calvinienne entre « vocation interne » et « vocation externe », il convient bien sûr, ensuite que cette grâce divine soit prolongée par une reconnaissance de la communauté. Mais d'abord cette vocation ! « C'est la première des vocations, aimait dire Wilfred Monod et le dernier des métiers ». Et nous entendons bien de quelles promesses et de quels problèmes une telle parole se faisait écho.

Oui vocation encore car nous avons connu une Rencontre avec le Christ sans laquelle toutes les autres ne sont rien, Lui qui n'appelle chacun que par son nom irremplaçable. Aucune voix n'est plus forte que le vide d'une absence appelant une Présence. Et une des propriétés de Dieu est d'être toujours surprenant, toujours inattendu, toujours nouveau. Il n'y a pas d'accoutumance à Dieu. C'est impossible. Il est rejaillissement perpétuel. Il est l'être du premier instant. Cela, la vocation interne permet de le comprendre.

⁶ *Ibid.*, Livre IV, ch. 3, par. 2.

Une autre Grâce du ministère pastoral, est pour moi inscrite dans le symbole des Apôtres : découvrir la Communion des Saints » écrit Saint Paul aux Romains (12.13). Ce qui compte alors ce n'est plus le rapport de force, mais un rapport de foi. Jésus-Christ se tient entre moi et le prochain. A première vue, la solidarité en paraît amoindrie ; en fait, c'est justement ce qui donne cette communauté ses dimensions surpra-humaines.

La Communion des Saints n'est pas centrée sur elle-même, elle est tournée vers le Christ, corps qui plénifie sa Tête en participant à la plénitude de celle-ci (Ep 1.23). Si Jésus-Christ est la racine et la source de la Communion des Saints, il est aussi le centre et le couronnement. La communion avec et dans le Christ comprend et crée la communion des membres du Christ entre eux. Devenir un avec le Christ, c'est nécessairement et du même coup se reconnaître lié à ses frères en la foi par un lien d'unité analogue. Et comment se réalise cette unité ? Par la puissance du Saint-Esprit.

Un point encore. La solidarité des membres du corps du Christ s'étend dans le passé, le présent et le futur, en sorte que : « Toute vocation chrétienne remplie, crée le fondement de nouvelles vocations. Elle constitue la base indispensable pour une construction future »⁷.

Parce qu'elle est l'œuvre de l'Esprit Saint, cette solidarité a les dimensions mêmes de cette œuvre, elle n'est pas à l'échelle humaine et dépasse infiniment, en profondeur et en étendue, ce qu'on entend habituellement par ce terme dans un corps social.

Patrick CHONG

⁷ Von Balthasar *Théologie de l'Histoire*, (Paris 1955) p. 76.